

L'arrosoir Ô Légumes

Acte d'engagement PATE A PIZZA 2023-2024

Entre l'adhérent

et

Le producteur

Nom et prénom :

Mail :

Téléphone :

SARL « LAMIFASILADORE »

Julien Jarreton et Laura Plaisance

5 Avenue Gaston Cabannes

33270 Floirac

Qui s'engage à :

- régler en 2 chèques sa commande
- trouver un remplaçant en cas d'absence
- être solidaire des aléas de la production
- participer à la vie associative

Qui s'engage à :

- effectuer les livraisons chaque mois ou en décalage pour compenser
- fournir des informations sur sa production
- garantir des pâtes à pizza de sa production

LIVRAISON :

Période de livraison : du 1er mai 2023 au 30 avril 2024 , le **1er mercredi de chaque mois**

Lieu : Préau de la mairie, rue Pasteur à Floirac

Horaires : de 18h30 à 19h45

Entourer l'engagement choisi :

Nb de boules par mois	1	2	3	4	5	6	7
Montant du chèque pour 6 mois	6 €	12 €	18 €	24 €	30 €	36 €	42 €

CONDITION DE REGLEMENT :

Pour l'année **2 chèques** en une seule fois d'un montant identique. Se reporter au tableau ci-dessus,

soit 2 chèques deeuros établis à l'ordre de SARL « LAMIFASILADORE », encaissable le premier mercredi du mois de mai 2023 et de novembre 2023.

Fait à le.....

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :